

👉 Lieux de vie d'un élève à la campagne.

Habiter la campagne*, c'est souvent vivre dans une commune où la densité* de population est plus faible qu'en ville. Le plus souvent, le village ne propose que les services de base : mairie, école, commerces de proximité. Même si l'agriculture reste très présente dans le paysage (champs cultivés), les agriculteurs ne sont plus majoritaires parmi la population rurale*.

Un élève qui vit à la campagne peut fréquenter l'école de sa commune (qu'elle soit publique ou privée) ou une école en RPI, à l'exemple de l'école bretonne Simone-Veil. Mais, à partir de la 6^e, il devra utiliser les transports scolaires pour aller au collège puis au lycée.